



Radiation d'une mutuelle santé avant 1 an

Par **ulenadp_old**, le **24/10/2007** à **17:53**

je souhaite résilier ma mutuelle, à laquelle je souscrit depuis le 01/02/2007. Cependant, peuvent-ils refuser cette résiliation du fait qu'au 31/12/07, je n'aurais pas 1 an de cotisation (il est noté dans leurs conditions générales qu'il faut 1 an minimum, et que les résiliations n'interviennent qu'au 31/12 de chaque année). Ne puis-je pas réclamer une résiliation au 31/1/08?

merci